

LE MOT DU MAIRE





Robert CLERC *Maire de Grésy-sur-Aix*







— Grésy'lien : Que s'est-il passé à Grésy-sur-Aix pendant l'été ?

— Robert CLERC: Ce n'est pas la saison des vacances pour tout le monde! Les mois de juillet et août sont propices aux travaux: par exemple, nous avons commencé les travaux de renouvellement et de renforcement de canalisations en eau potable sur le secteur de Droise, Arbussin, les Aillouds et le Crêt. Nous avons aussi procédé à la réfection des bordures du giratoire du collège. De plus, nous avons également mis tout en œuvre pour assurer au mieux la rentrée scolaire: travaux dans les écoles, sécurisation des abords, pose de clôtures, etc. La rentrée scolaire est un événement important pour tout le monde, et nous avons fait notre maximum pour que les enfants de plus en plus nombreux soient bien accueillis.

Il y a eu deux ouvertures de classe cette année dans notre commune. Quelles sont les conséquences de cette hausse d'effectifs ?

— Robert CLERC: Les répercussions humaines, techniques et financières sont importantes! Il a fallu prévoir le budget pour le mobilier, les fournitures, les sorties scolaires, etc., dans un contexte très contraint. La restauration scolaire va voir son nombre de convives augmenter. Il faut aussi assurer l'entretien des locaux, des nouvelles classes. Le nombre d'enfants qui participent le vendredi aprèsmidi aux activités pédagogiques va également augmenter, et donc nous devrons répartir au mieux les animateurs et les locaux!

Quelles sont les tendances pour les effectifs des prochaines années ?

— Robert CLERC: Généralement, on a remarqué qu'après des hausses d'effectifs, il y a des « creux ». C'est seulement une tendance car il est difficile de prévoir précisément le nombre d'élèves: les familles déménagent librement d'une commune à l'autre, et les mairies ne sont pas au courant de ces « mouvements »! Une maison peut être louée à un couple de retraités, et cela n'aura pas d'impact sur nos écoles. Si elle est louée à une famille nombreuse, nous sommes dans l'obligation d'accueillir les enfants immédiatement dans nos effectifs. Grésy-sur-Aix est très convoitée, et je suis ravi de voir que les jeunes familles choisissent notre commune pour s'y installer.



UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE COMMENCE...

C'est déjà la rentrée!

Devant le nombre croissant d'enfants scolarisés, et afin de soulager les effectifs des classes existantes, l'Inspection d'Académie a accordé l'ouverture de deux classes supplémentaires dans la commune, ce qui est assez rare pour le souligner. La commune a donc dû prendre les mesures nécessaires pour accueillir ces nouvelles frimousses dans les meilleures conditions possibles.

Pour l'école maternelle, nous avions anticipé l'ouverture d'une 7ème classe. Une étude avait été faite sur la mise en place de celleci au niveau du hall d'accueil. Les travaux qui se sont déroulés durant l'été ont permis de créer : une salle de classe spacieuse, une salle de repos dortoir, une circulation partant de la cour vers une nouvelle salle d'accueil desservant deux classes.

Concernant l'école élémentaire, nous avons eu l'agréable surprise de nous voir attribuer l'ouverture d'une 11ème classe. Elle fonctionnera dans la salle plurivalente du bâtiment comme cela avait déjà été le cas par le passé. Cette pièce est grande et lumineuse, assurant un confort optimal pour les élèves. Compte tenu du budget actuel de la commune, les travaux d'extension très importants et coûteux ne pourront être réalisés qu'ultérieurement, selon les besoins.

Ces deux nouvelles classes seront entièrement aménagées et équipées en mobilier, fournitures, et jeux de maternelle par la commune. Enfants et enseignants pourront ainsi bénéficier de conditions confortables de travail, sans surcharge d'effectifs dans les classes.

MATERNELLE

7

184 ÉLÈVES



ÉLÉMENTAIRE

11 CLASSES

268 ÉLÈVES

A LA RENTRÉE, UNE SÉCURITÉ ACCRUE AUX ABORDS DES ÉCOLES

Grésy-sur-Aix compte maintenant près de 500 enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire.

De nombreux parents, et c'est compréhensible, les accompagnent en voiture jusqu'à l'école.

Les entrées et sorties des élèves devenant de plus en plus problématiques, ces mêmes parents ont attiré notre attention sur leur sentiment d'insécurité pour leurs enfants à ces périodes de la journée.

Nous en étions tous conscients et en avions fait le constat.

C'est pour cette raison que pour cette rentrée scolaire, les marquages au sol ont été repensés et adaptés aux abords.

De plus, la commune accueille depuis le 1er septembre, Océane, nouvelle ASVP (Agent de Sécurité de la Voie Publique). Elle seconde notre policier municipal Denis Maitre, matin et soir dans sa tâche de surveillance.

PUBLICITÉ ENVAHISSANTE!

La mairie a toujours cherché à lutter contre l'invasion de panneaux publicitaires. Le dispositif législatif actuel étant d'une complexité inouïe



en la matière, lutter contre cet envahissement prend beaucoup de temps pour peu d'effets.

Les changements en cours sont les suivants :

- Un premier pas de simplification a été fait par l'État depuis mi-juillet puisque:
 - la plupart des pré-enseignes sont interdites sur le territoire

français et sont en cours de démontage,

- des formats spécifiques ainsi qu'une densité maximale
- d'implantation des supports publicitaires sont définis
- en fonction de la taille des agglomérations,
- les panneaux publicitaires lumineux doivent être éteints de
- minuit à 6h du matin.
- La mairie a instauré une taxe locale sur la publicité extérieure afin de limiter la prolifération de panneaux publicitaires en tous genres.
- Il reste à régler le problème des « publicités personnelles et temporaires » : mariages et anniversaires, activités professionnelles à la maison, animations du week-end dans les autres communes, activités commerciales durant le week-end et promotions diverses, etc. La liste est longue! La commune finalise un règlement d'implantation.

L'objectif est de supprimer systématiquement toutes les implantations illicites (ballons plastiques, affichettes, fils de fer et cordelettes, piquets). Elles polluent la commune, sans parler de la détérioration des massifs et des arrosages intégrés dans le sol... A ces nuisances, il faut ajouter l'aspect « pollution visuelle » au bord des routes et l'impact négatif sur la visibilité des panneaux routiers. C'est une tâche sans fin qui a débuté il y a quelques années. Cette action prend maintenant toute son importance dans le cadre de l'obtention du label 3 fleurs pour lequel la commune postule.

RÉSEAU ONDEA

NOUVEAUTÉS RENTRÉE 2015

La CALB, dans son appel d'offre concernant les transports publics, a demandé un certain nombre de changements afin d'optimiser au mieux les finances publiques en adéquation avec le niveau de service à offrir aux usagers. C'est la RATP qui gère dorénavant notre réseau.



Pour notre commune, le changement a du bon : la ligne qui part de Grésy-sur-Aix est maintenant la ligne 2 et elle dessert la commune 3 fois par heure (au lieu d'1 auparavant !). Les bus au départ du collège sont cadencés et partent à 5 -25 et 45 de chaque heure. Cette ligne 2 a son terminus au Centre Commercial de Drumettaz. La ligne 1 part d'Aix au Pont Rouge pour se terminer au Bourget du Lac et la ligne 3 va de la gare d'Aix aux Thermes.

Les horaires de ramassage scolaire ont été adaptés afin de permettre la sortie des élèves du collège à 17h. La commune conserve le ramassage scolaire de l'école élémentaire à 16h30.

Pour les zones de la commune non desservies par des lignes régulières, un service de transport à la demande est en place. Il suffit d'appeler Ondea 2h avant de voyager et de se rendre à l'arrêt le plus proche. Un minibus passera vous prendre.

Ce service est également intégré au site de mobilité <u>www.itinéraire.</u> <u>mobisavoie.fr</u> afin de permettre aux usagers de voyager facilement et avec plusieurs modes de déplacements, en trouvant un horaire adapté à leurs besoins. Il reste à régler un problème de tarification. Cette question sera abordée lors de la prochaine commission transports à la CALB.



WWW.ONDEA-BUS.FR



APPLI SMARTPHONE D'ONDEA (MISE À JOUR EN TEMPS RÉEL)

SERVICE DE TRANSPORTS À LA DEMANDE



FLASH INFOS



PLACE PIERRE PICOLLET

Le 26 juin dernier, la place située devant le Pôle Enfance a été inaugurée : elle porte désormais le nom de « Place Pierre Picollet », du nom de l'ancien Maire de la Commune. Conseiller municipal dès 1971, Pierre Picollet a été maire de 1983 à 1993. M. Picollet étant décédé pendant son mandat d'élu, ses enfants ont pu être présents et honorer sa mémoire en dévoilant la plaque. Le Maire a salué sa mémoire, son engagement et ses réalisations. Cette manifestation s'est prolongée par l'inauguration du Pôle Petite Enfance en présence des responsables de la CAF et du Conseil Départemental.

TRAVAUX

Renouvellement et renforcement de canalisations en eau potable sur le secteur de Droise, Arbussin, les Aillouds et le Crêt

La commune de Grésy-sur-Aix assure la gestion en régie communale de son réseau d'eau potable alimenté par les sources du captage des Fontanettes, de la source de la Meunaz, et du captage de Bermond (réseau appelé également réseau haut service). Dans le cadre de son programme de sauvegarde de



son patrimoine structurant, la commune a engagé une opération d'ampleur relative au renouvellement et au renforcement de son réseau d'eau potable sur les secteurs d'Arbussin, les Aillouds, le Crêt et Droise soit environ 3.5 km de canalisations concernées.

Aménagement de plateformes de tri

Trois nouveaux sites seront aménagés par la CALB pour accueillir des conteneurs semi-enterrés. Ces plateformes de tri seront implantées à Droise, aux Aillouds et sur le parking du cimetière nord. Les sites actuels recevant les poubelles seront alors supprimés. Ces travaux débuteront au mois de septembre.

Sécurisation de l'aire de retournement des bus aux Aillouds

Afin de sécuriser l'aire de retournement du bus sur la plateforme des Aillouds, des feux de signalisation seront mis en service en amont et en aval de cette dernière. Ils seront activés par le bus lors de son retournement. Ce dispositif garantira ainsi la sécurité dans ce virage où la visibilité est réduite. Ces travaux seront réalisés cet automne.

AGENDA







12 SEPTEMBRE

ROC ET VERTIGE

Fête de l'Escalade. 10 ans du Club Roc et Vertige. Centre omnisports de Grésy-sur-Aix. de 10h à 17h.

18 SEPTEMBRE

MAIRIE

Conseil municipal à 19h30.

19 ET 20 SEPTEMBRE

LES GORGES DU SIERROZ

Journées du patrimoine.

27 SEPTEMBRE

COMITÉ DES FÊTES

La Grésylienne.

8 OCTOBRE

COMITÉ DES FÊTES

Don du sang. Salle polyvalente, de 17h à 20h.

14 OCTOBRE

MNT73

Intervention sur la sécurité routière auprès des parents, à Grésy-sur-Aix, à 8h30.

17 OCTOBRE

ACAPIGA

Teranga: repas africain animé par le groupe Zambo. Salle des fêtes du Montcel, à 20h.

23 OCTOBRE

ABCP SPECTACLES ET FÊTES

Cécile Corbel en concert. Théâtre du Casino d'Aix-les-Bains à 20h30.

30 OCTOBRE

MAIRIE

Conseil municipal à 19h30.

31 OCTOBRE

CLUB CYCLOS

Loto. Salle polyvalente de Grésy-sur-Aix à 18h.

11 NOVEMBRE

MAIRIE

Cérémonie du 11 novembre : 10h30. Remise du prix des maisons fleuries : 11h15.

15 NOVEMBRE

MAIRIE

Repas de Aînés (pour les + de 70 ans).

19 NOVEMBRE

ACAPIGA

Film « Taxi Brousse » dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale 2015. Cinéma le Victoria, Aix-les-Bains, 20h30.

20 NOVEMBRE

ACAPIGA

Soirée festive avec les associations « Coup de Théâtre », « Grésy Danse », « les chœurs d'hommes du Semnoz », le groupe africain « Africa ce soir » dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale 2015. Théâtre du Casino d'Aix-les-Bains, à 20h30.

4 DÉCEMBRE

MAIRIE

Conseil municipal à 19h30.

18 DÉCEMBRE

LE BOIS PEINT

Exposition-vente de Noël. Salle Sarraz, de 14h à 18h.

GRÉSY-SUR-AIX, BIEN PLUS QU'UNE VILLE

CONTACTEZ LA MAIRIE DE GRÉSY-SUR-AIX

1, place de la Mairie - BP 15 - 73100 Grésy-sur-Aix Tél.: 04 79 34 80 50 - Fax: 04 79 34 82 40 contact@gresy-sur-aix.fr www.gresy-sur-aix.fr HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi matin: 8h30 - 12h30

Mardi, jeudi et vendredi: 8h30 - 12h30 et 14h00 - 17h00

Samedi: 8h00 - 12h00

Fermé le mercredi toute la journée et le lundi après-midi

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ROBERT CLERC

COORDINATION & RÉDACTION : COMMISSION COMMUNICATION

CRÉDITS PHOTOS : MAIRIE DE GRÉSY-SUR-AIX CRÉATION & RÉALISATION : AGENCE NOUVEL ŒIL

IMPRIMÉ EN MAIRIE. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE